

Pour diffusion immédiate

LÉVIS SERA LA VILLE HÔTE DES JEUX PROVINCIAUX D'HIVER 2015 D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX QUÉBEC

Lévis, le 29 avril 2014. – Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, et le président d'Olympiques spéciaux Québec, monsieur Daniel Granger, ont officialisé aujourd'hui la tenue des Jeux provinciaux d'hiver d'Olympiques spéciaux Québec (OSQ) à Lévis en 2015. Ce sont près de 700 athlètes présentant une déficience intellectuelle et accompagnateurs de partout au Québec qui seront réunis à Lévis du 6 au 8 mars 2015.

« Lévis est fière d'organiser cette grande compétition sportive qui vient valoriser les athlètes présentant une déficience intellectuelle. Cet événement fera rayonner notre Ville en faisant la promotion de l'activité physique et de saines habitudes de vie. D'autant plus que les 700 athlètes et accompagnateurs qui seront sur place apporteront des retombées intéressantes pour nos commerçants dans une période de l'année moins achalandée », s'est réjoui monsieur Lehouillier.

« Olympiques spéciaux a démontré au fil des ans les bienfaits de son action pour les athlètes, leur famille et leurs proches. Ils seront près de 700 athlètes et accompagnateurs de partout au Québec à participer aux Jeux d'hiver OSQ 2015. Ce sera pour ces athlètes une compétition sportive très relevée, mais aussi une occasion d'inclusion sociale, de fierté personnelle et de dépassement. Merci aux citoyennes et citoyens de Lévis et de toute la région d'accueillir ces Jeux d'hiver avec autant d'enthousiasme et de générosité », a affirmé monsieur Daniel Granger, président d'Olympiques spéciaux Québec.

Jacques Tanguay, président d'honneur

L'identité du président d'honneur des Jeux a aussi été dévoilée lors de cette annonce. C'est monsieur Jacques Tanguay, vice-président et directeur général d'Ameublements Tanguay, qui occupera ce rôle de premier plan.

Monsieur Tanguay présidera la corporation qui sera prochainement constituée, afin de planifier la réalisation de l'événement. Des représentants de la Ville de Lévis et du milieu lévisien siègeront également sur le conseil d'administration de cet organisme à but non lucratif. La Ville de Lévis offrira un soutien technique et financier à la corporation.

« C'est un immense honneur de pouvoir être associé à un tel événement, qui porte des valeurs très chères à ma famille, notamment par la mise en valeur du sport et de l'activité physique ainsi que par la valorisation des personnes vivant avec un handicap », a déclaré monsieur Tanguay, également président de la Fondation Maurice Tanguay pour les enfants handicapés.

Disciplines variées

Les athlètes spéciaux de tout âge compétitionneront dans sept disciplines distinctes : le curling, le hockey intérieur, le patinage artistique, le patinage de vitesse, la raquette, le ski alpin et le ski de fond.

Les infrastructures sportives de Lévis seront mises à contribution sur l'ensemble de son territoire. Notamment, le Centre socioculturel et sportif de Saint-Étienne-de-Lauzon accueillera le patinage de vitesse et le patinage artistique alors que le Club de curling Etchemin sera le théâtre des compétitions de curling.

La Commission scolaire des Navigateurs collaborera également étroitement aux Jeux. L'École Pointe-Lévy deviendra un véritable village des athlètes pour la durée de l'événement. En plus d'accueillir plusieurs compétitions sur son terrain et dans ses gymnases, l'établissement servira de lieu d'hébergement, de cafétéria et de vestiaire pour les athlètes. Les élèves de l'école seront également invités à s'impliquer dans la réalisation des Jeux.

Du côté des athlètes locaux, une délégation de la région de Chaudière-Appalaches est actuellement en constitution, sous la responsabilité de comité local OSQ Lévis-Beauce. Cette délégation est déjà bien active, prenant part à diverses compétitions régionales et provinciales.

Valoriser la pratique du sport

« La Ville de Lévis a l'intention de faire de cet événement un levier pour le développement de la pratique sportive chez les personnes vivant avec un handicap sur notre territoire », a lancé monsieur Mario Fortier, conseiller municipal et président de la commission consultative Handicapés et Ville.

En accueillant les Jeux olympiques spéciaux d'hiver de 2015, la Ville de Lévis vise trois objectifs directement liés à sa politique de l'activité physique, du sport et du plein air : rendre la pratique d'activités sportives accessible aux personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'à leur famille ; permettre aux individus de se réaliser par le sport, de développer leurs habiletés sociales et physiques ; mettre en place les conditions favorisant de saines habitudes de vie.

Le mouvement Olympiques spéciaux est une organisation mondiale présente dans 160 pays. Au Québec, elle rejoint grâce à ses 23 comités locaux, près de 5 500 athlètes soutenus par 1 650 entraîneurs et accompagnateurs. Les derniers Jeux provinciaux se sont tenus en juillet 2013 à Pointe-Claire.

« J'invite les Lévisiennes et Lévisiens à venir assister en grand nombre à ce rendez-vous sportif d'envergure pour faire de cet événement un grand succès », a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

Source : Direction des communications
Téléphone : 418 835-8292

